

## Les nouvelles réclamations des collectifs après la loi

la carte des collectifs anti gaz de schiste en France :

<http://maps.google.fr/maps/ms?ie=UTF8&oe=UTF8&msa=0&msid=20343491413460>

Deux membres de notre groupe de cartographie sont allés rencontrer des membres du collectif Ile de France en les interviewant le 31 mars et en participant à une réunion du collectif et 1<sup>er</sup> avril 2012. Cela nous a permis d'apprendre beaucoup de choses sur :

- L'organisation des collectifs : le collectif Ile de France se veut une incarnation de la **démocratie directe** : pas de statut de membre autre que celui d'appartenir à la liste d'adresses mail régulièrement informées des actions du collectif, décision par consensus lors de réunions informelles, pas de représentants élus. Un noyau dur d'activistes impliqués de façon continue est entouré d'une ou deux centaines de personnes intéressées faisant partie de la liste de mail.
- leurs motivations :
  - **contre les hydrocarbures de schiste**, quelle que soit la technique d'exploitation : « pas de gaz de schiste ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain ». Une exploitation propre n'est techniquement pas possible.
  - **Pour une transition énergétique** : Il faut investir dans des énergies renouvelables plutôt que d'essayer de maintenir en vie l'industrie des énergies fossiles qui de toutes façons n'a plus que quelques décennies devant elle avant un épuisement complet de ses ressources.
  - **Pour une consultation citoyenne** avant l'attribution de permis d'exploration ou d'exploitation, et pour cela, ils souhaitent une réforme du code minier. « L'enjeu du débat, c'est la démocratie. »
- leurs actions : **sensibilisation** citoyenne locale avant tout, les effectifs étant pour le moment trop faibles pour engager des manifestations d'ampleur en Ile de France
- les relations entre militants : Collectifs français **coordonnés** au sein de la « Rencontre nationale des collectifs locaux réunit en coordination ». **Partage d'expérience** avec les organisations anti-gaz de schiste américaines.
- les relations des collectifs avec les politiques : les collectifs souhaitent intéresser les politiques à la question des gaz de schiste. Une lettre a été rédigée par la coordination des collectifs, appelant les candidats à la présidentielle à se positionner sur le sujet. JL Mélenchon, Eva Joly, Nathalie Arthaud, François Hollande et Nicolas Dupont-Aignan ont répondu. Tous se sont positionnés contre, François Hollande est accusé d'avoir modéré ses propos avec l'expression « en l'état actuel ».
- Avec les instances gouvernementales : Le **danger** pour les collectifs, c'est de répondre en tant que collectifs aux invitations d'instances gouvernementales en se rendant à leur réunions, permettant ainsi à ces instances de **se légitimer** en disant qu'ils ont consulté les collectifs citoyens **tout en déformant les paroles des membres des collectifs** afin d'arriver aux conclusions qui leur conviennent. La solution adoptée par les membres du collectifs Ile De France est de s'y rendre à titre individuel, en précisant qu'ils ne représentent pas le collectif.
- industriels, scientifiques : Certains scientifiques **se font acheter** par des industriels, estiment les militants. Les activistes ont souvent tout-à-fait la formation nécessaire pour comprendre les enjeux scientifiques des gaz de schiste. Il faut bien garder à l'esprit que **de nombreux scientifiques s'engagent contre les gaz de schiste** (l'une des personnes nous répondant étant par exemple physicienne au CNRS), seulement leurs recherches ne sont pas financées par l'extérieur. Comme de plus il n'y a pas consensus au sein des collectifs, ces scientifiques sont traités d'amateurs.
- la visibilité des collectifs dans la société (relations avec les médias) : les militants sont peu couverts par les médias, car ceux-ci sont en **recherche de scoops**, pas de réflexion. Il n'y a **plus de personnalité médiatique** qui porte la lutte contre les gaz de schiste, comme José Bové l'a fait à un moment, ce qui signifie qu'il n'y a plus de dimension « people », et donc un intérêt des médias bien moindre. La plupart des médias participent à la **dé-crédibilisation** des militants en leur demandant d'exprimer leur colère sans leur laisser le temps de proposer leurs solutions.
- leur avis sur la loi du 13 juillet 2011 : elle est mieux que rien, mais elle est **totalemt insuffisante** car en ne définissant rien elle n'interdit rien.
- leur avis sur la création de la *Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux* : il s'agit d'**une défaite** pour les militants contre les hydrocarbures de schiste, car la commission telle qu'elle a été créée est

sous la chope du gouvernement, avec seulement 3 représentants des écologistes sur 22 membres. De plus, elle se place dans une réflexion autour d'une possible exploitation des hydrocarbures de schiste.

## **Texte intégral :**

Les prénoms des intervenants ont été changés à leur demande. Les genres des personnes n'ont cependant pas été modifiés.

Gustave : informaticien qui se consacre aux gaz de schiste pendant son temps libre

Blanche : chercheuse physicienne au CNRS, militante EELV

Nadine : diplômée de Paris VIII, Coach professionnel et personnel, vient de l'Ardèche, DESS en instrumentation et méthodes physiques d'analyse

Georges : militant EELV, vétérinaire,

Clément : citoyen, impliqué dans le collectif dès le premier jour (13 février 2011), informaticien

Les personnes interrogées ne se considèrent pas comme représentant le collectif, et ils ne se considèrent pas comme représentatifs du collectif dans son ensemble. Chacun ne représente que soi.

Dans le collectif il y a 60-70% de femmes. Pourquoi les femmes s'engagent-elles plus ? Les militants énoncent plusieurs hypothèses : elles pourraient avoir plus de temps ou être plus sensibles aux questions environnementales. Lorsqu'elles prennent la parole en public, elles transmettent davantage d'émotions que les hommes, ce qui rassemble plus de citoyens mais est pénalisant au niveau médiatique.

## **La controverse**

### **1 - La controverse est-elle sur l'exploitation tout court ou sur la technique d'exploitation ?**

Le collectif milite pour la suppression de toute exploitation des gaz et pétrole de schiste, quelle que soit la méthode utilisée. Il est insensé d'investir dans une industrie qui cause tant de dommages environnementaux et dont la longévité de toutes façons ne dépassera pas quelques décennies, au lieu d'investir dans une production énergétique durable.

## **Réseau d'acteurs**

### **2- Qu'est-ce-que le collectif... ? Quels sont vos objectifs et vos actions ?**

Georges : Le collectif est une réunion de citoyens qui s'est créée spontanément le 13 février 2011 après une projection de Gasland dans le XXe arrondissement parisien au bar de *Lieu dit* (bar engagé qui organise débats, projections).

Le collectif est mouvant, son agrandissement a été progressif. On ne s'inscrit pas pour être membre, on peut estimer le nombre d'intéressés par le nombre de personnes qui ont demandé à être tenues au courant par mail : entre 100 et 200. Il n'y a pas de représentants élus dans le collectif, chaque citoyen se représente soi-même, la prise de décision est horizontale, par consensus.

Les membres viennent de tous les bords politiques. Le collectif se veut « a-partidaire » (ne se rattachant à aucun parti) mais pas apolitique, car les questions qu'il soulève sont profondément politiques.

But du collectif: diffuser l'info à tous les concernés pour qu'il n'y ait pas de gaz de schiste ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain (slogan de tous les collectifs).

### 3- Quels types de personnes regroupe ce collectif ? A qui d'adresse-t-il ?

Ce collectif est ouvert à tout citoyen se sentant concerné par la menace de l'exploitation des gaz de schiste en France. Il s'adresse à la société toute entière.

### 4- Qui sont les personnes qui s'adressent au collectif ? Quelles sont leurs attentes ?

Citoyens, maires, collectivités territoriales, conseils généraux. qui sont inquiets ou intéressés par la question des gaz de schiste. Ils souhaitent avant tout être informés.

### 5- Comment ressentez-vous la perception du collectif dans la société civile ?

Nadine : Nous avons une faible visibilité médiatique, car peu de choses que nous faisons sont retransmises par les médias au niveau national. En local l'information est plus diffusée, le Parisien 77 et Faustin Léo suit l'actualité Pétrole de Schiste. FRAPNA : fédération Rhône Alpes de protection de la nature, c'est un des responsables en Ardèche, Yan Chauvin (voir article [http://www.alternatifs.org/spip/IMG/pdf\\_picodent\\_no6.pdf](http://www.alternatifs.org/spip/IMG/pdf_picodent_no6.pdf)) qui a structuré la diffusion de l'information en Ardèche. Le collectif a un endroit où les gens peuvent venir et téléphoner. Ils ont embauché quelqu'un pour s'occuper de ce sujet.

Site : <http://www.frapna-ardeche.org/>

<http://stopaugazdeschiste07.org/>

Mais nous sommes plutôt bien perçus dès que les personnes auxquelles nous nous adressons ont un minimum d'informations à propos des gaz de schiste (ils demandent alors en général plus d'informations, et donnent leurs adresses électroniques pour être tenus au courant).

Nous vous conseillons d'écouter cette émission de radio : elle dure 5 min

[http://www.youtube.com/watch?v=UqmDxNwq47M&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=UqmDxNwq47M&feature=player_embedded)

Clément : il semblerait que la majorité des citoyens français est contre le gaz de schiste. On ne nous répond pas, comme aux anti-nucléaires, « vous voulez retourner à la bougie », parce que contrairement au nucléaire, l'industrie des gaz de schiste ne s'est pas encore réellement installée en France, n'a pas créé beaucoup d'emplois et ne constitue pas une source d'énergie utilisée à grande échelle. Il n'y a donc pas, vis-à-vis des gaz de schiste, d'argumentaire du type « comment allez-vous recréer les milliers d'emplois que vous allez supprimer ? » ? Ce qui n'a pas empêché certaines entreprises de déclarer vouloir réclamer des dommages et intérêts si leurs permis venaient à être annulés.

Cependant, la crédibilité des collectifs est menacée par les campagnes de communication des groupes ayant intérêt à défendre les gaz de schiste. Le rapport de communication de Total à propos des gaz de schiste est assez instructif sur ce point. Total a entrepris un lobbying forcené, une très grande campagne de communication pour démobiliser la mobilisation, en décrédibilisant les collectifs, en semant le doute en faisant intervenir des scientifiques dont ils achètent les affirmations.

Georges : on est bien reçus, mais on n'est médiatiquement pas perçus. Dans les médias, la controverse des gaz de schiste est automatiquement rattachée à José Bové (en caricaturant). Si José Bové ne fait rien, les collectifs n' « existent plus » en quelque sorte. En général, la presse ne s'intéresse tant que ça aux gaz de schiste. Car il n'y a pas de personnalité qui se détache de la multitude du collectif. Si on suit quelqu'un on s'intéresse. Les journalistes s'intéressent au côté spectacle. Pas à la simple action citoyenne. On est confronté à une pratique presque violente des journalistes, qui veulent des images, pas de la réflexion. On n'a pas le droit par exemple de poser des questions aux journalistes.

#### 6- Certaines communes attendent impatiemment l'argent et les emplois qu'apporteront les futures exploitations.

Nadine : Le collectif s'efforce justement de sensibiliser les décideurs municipaux aux enjeux réels des exploitations de gaz de schiste, si bien qu'il y a un nombre croissant d'arrêtés municipaux interdisant l'exploitation.

Georges : La question qui suit naturellement est « comment situer les arrêtés municipaux par rapport au code minier ? ». Le code minier a permis de délivrer permis sans consultation régionale, départementale ou municipale : selon une approche pas du tout démocratique.

Clément : on voulait réforme du code minier : pas fait.

Catherine, dimanche : le Code Minier représente un danger secret, très redoutable, entre autres parce qu'il autorise la recherche d'hydrocarbure en SOUS-sols de vos propriétés à votre insu.

Nadine : les pouvoirs publics n'ont pas les moyens ni les compétences pour contrôler les activités pétrolières en Seine et Marne. Aucune instance de contrôle. Le souci est que les industriels ne veulent pas donner la composition des produits qu'ils injectent avec l'eau, pour cause de secret scientifique. Comment alors retraiter la boue et l'eau qui remontent ??? Elles sont mises dans des bassins de décantations, plus au moins étanches, et l'analyse des constituants coûterait une fortune. Car en plus des produits injectés il y a aussi ceux qui sont remontés, radioactifs, les bactéries, les produits transformés par les réactions inhérentes produites dans le sous-sol avec la température et la pression.

Catherine, dimanche : Aucune structure n'existe, qui soit capable de retraiter les eaux et les boues chargées de métaux lourds et matières inconnues remontées...

Le problème de l'eau est gravissime et encore plus dans les départements comme le 77, en alerte sécheresse depuis plusieurs années.

#### 7- Quelles relations entretenez-vous avec les autres collectifs anti-gaz de schiste ? Des relations avec des collectifs canadiens ou étatsuniens ? Si oui, quels enseignements tirez-vous de leur expérience ?

Il existe une coordination nationale de collectifs anti-gaz de schiste appelée « Rencontre nationale des collectifs locaux réunit en coordination ». Une réunion est organisée une fois par mois, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, suivant l'actualité et l'évolution de l'attribution des permis.

Les objectifs de la coordination des collectifs sont de communiquer entre eux et avec la société en général, de décider en commun leurs actions, de relancer la mobilisation. Il existe aujourd'hui plus de 250 collectifs sur tout le territoire français. Les intérêts des collectifs s'élargissent (offshore...), chaque controverse se chevauche avec plusieurs autres. Les collectifs stimulent par exemple aussi les débats sur la transition énergétique.

Un des collectifs du bassin parisien impliqué aussi : Carmen (en réaction à Torreador)

Partage d'expérience aussi avec les indiens de l'Equateur qui luttent aussi contre groupes pétroliers pour garder leurs territoires.

Les activistes s'appuient aussi sur des témoignages de canadiens qui vivent l'exploitation des gaz de schiste chez eux.

Georges : Pour les prédictions concernant les quantités de gaz et pétrole de schiste exploitables en France, on ne peut pas se baser entièrement sur des études faites aux USA, parce que les conditions ne sont pas les mêmes. Les réserves sont estimées en fonction de la similitude géologique entre le bassin parisien et le bassin géologique aux USA où on exploite les GHDS. Cette similitude géologique étant relative, il faut relativiser les conclusions que l'on en tire.

Clément : Cela dit la recherche scientifique aux USA se basant sur 10 ans d'exploitation nous a considérablement aidée. Idem pour celle issue du Canada.

#### 8- On reproche à certains collectifs de ne faire que critiquer sans proposer de solutions.

Gustave : généralement on (les médias) n'écoute pas nos propositions, bien que nous en ayons de sérieuses. Par exemple, lorsque l'un d'entre nous est invité sur une émission télévisée, typiquement, on lui demande d'exprimer sa colère pendant presque toute l'émission, et à la fin seulement on lui a demandé s'il avait des solutions à apporter, lui laissant une trentaine de secondes pour répondre.

#### Quelles solutions proposez-vous ?

Blanche : Nous avons conscience que l'essentiel de notre consommation énergétique est le pétrole et le gaz : environ 65% en France, au niveau mondial, les énergies fossiles (charbon aussi) représentent 80%, c'est pourquoi la transition sera lente mais nous voulons qu'elle soit. Parmi alternatives aux gaz de schiste, nous proposons :

- Les agro-combustibles de deuxième génération : déchets organiques (surtout pas de première génération).
- D'autres techniques en cours de développement, comme la séparation de l'eau en hydrogène et oxygène (hydrolyse de l'eau), l'hydrogène étant source d'énergie.

Mais la première réponse aux problèmes énergétiques est de diminuer la consommation. La solution à la précarité énergétique est aussi le local. On peut imaginer un chemin de résilience (relocaliser et décroître la consommation d'énergie). Il existe une grande quantité de mesures à prendre. Il faudrait par exemple aussi décentraliser les systèmes de travail, car les déplacements pendulaires sont très coûteux en énergie.

#### 9- Avez-vous des liens avec le milieu scientifique ? Avec les milieux économiques qui défendent l'exploitation des gaz de schiste ? Avec la sphère politique ?

**Georges : Ont rejoint le collectif des scientifiques contre la « science » des gaz de schiste des USA. Des scientifiques se penchent sur le sujet sans qu'on le leur demande, qui ont les compétences mais qu'on traite d'amateurs parce qu'ils n'ont pas de commande et parce qu'il n'y a pas d'opinion unique dans le collectif.**

Blanche : Claude Allègre a été condamné par le CNRS pour avoir faussé des données (par des moyens aussi grotesques que l'inversion de l'axe des abscisses et l'axe des ordonnées), mais sa condamnation n'est médiatiquement que peu connue.

**Comment ça se fait ? Pensez-vous que les médias français sont contrôlés par de grands groupes industriels ?**

Catherine, dimanche : Il est évident qu'ils sont contrôlés par les grands groupes financiers qui raisonnent comme des machines à sous et n'ont rien à faire de l'Ecologie.

**10- On reproche à certains collectifs de véhiculer d'autres idées, d'autres controverses, en se servant pour cela de la controverse des gaz de schiste.**

Il est vrai que certains collectifs introduisent d'autres sujets à l'intérieur des collectifs gaz de schiste, mais nous nous auto-disciplinons en quelque sorte pour rester centrés sur la problématique des gaz de schiste.

**11- Que pensez-vous de la loi du 13 juillet 2011 qui interdit l'exploitation des gaz de schiste par la méthode de fracturation hydraulique ?**

Blanche : On ne peut exploiter les gaz de schiste sans fracturer. Or à partir du moment où on fracture, tout ce qui remonte ne remonte pas par le puits. Il faut bien comprendre que sans fracturation hydraulique, il n'y a plus d'exploitation de pétrole : 40% seulement d'un gisement peut être récupéré par un forage conventionnel. La fracturation est déjà utilisée sur les puits standard, depuis les années 1980.

Nadine : Le problème est que la fracturation hydraulique n'a pas été définie juridiquement.

Georges : Le PS et le PG s'apprêtaient à déposer une proposition de loi le 12 mai 2011 pour interdire la fracturation hydraulique. L'UMP leur a barré la route en soumettant une proposition de loi le 10 mai en procédure d'urgence, empêchant ainsi que PS et PG ne proposent une loi plus prohibitive. Au final, rien dans cette loi n'a été défini, donc rien n'a été interdit. Biwer (parlementaire de droite) a œuvré pour que l'on ajoute une clause autorisant la recherche, l'exploration des gaz de schiste. Il a ainsi introduit une ambiguïté : en effet, où s'arrête la recherche, surtout lorsqu'il ne s'agit pas de recherche fondamentale mais de recherche appliquée ?

Clément : Nous voulions un retrait pur et simple de tous les permis. Or l'Etat a simplement laissé 60 jours aux exploitants pour faire un rapport expliquant leurs techniques d'exploitation. Sur 65 rapports environ (pour la plupart, œuvres de petits exploitants), seulement 3 ont dit qu'ils utilisaient la fracturation hydraulique (Pourquoi se sont-ils ainsi tirés une balle dans le pied ? Mystère Rien a priori ne les y obligeait.). Mais nous avons quand même été contents que cette loi soit passée. Il s'agit d'un pas en avant bien qu'il soit insuffisant. Les entreprises réfléchissent à d'autres méthodes d'extraction

(azote, électricité). **Ces activités sont en réalité criminelles, elles devraient être passible du tribunal, car elles se placent dans une logique purement financière, le domaine du pétrole cherche à survivre pendant encore pendant quelques décennies, les pétroliers cherchent à prolonger tant que c'est possible la durée de vie de leur secteur, sans se soucier du prix que cela va coûter à la société.** Les actions sur les exploitations de gaz de schiste sont cotées bien plus que ce qu'elles ne valent en réalité, car toutes les estimations sont surévaluées. La preuve, c'est que les quantités d'hydrocarbures schisteuses trouvées lors des premiers essais de forage en Pologne sont bien moindres que celles prédites par les estimations.

Georges : en me penchant sur cette controverse, j'ai appris que contrairement à ce que je pensais, les « réserves pétrolières » ne sont pas une notion matérielle, mais une notion d'exploitant. Il s'agit en réalité d'une estimation de ce qu'il est rentable d'exploiter. Le problème, c'est que lorsque pour quelques-uns ça vaut le coup, au niveau de la société, les coûts sont infiniment plus grands que les gains.

Clément : Sylvain Lapoix a récemment posté la traduction d'un article du NYTimes sur le site d'OWNI, intitulé *Subprime des Gaz de schiste*. Rappel : L'Etat de NY souhaite empêcher l'exploitation de gaz de schistes sur son territoire : les Newyorkais préfèrent avoir de l'eau potable plutôt que des hydrocarbures à bon marché. Cet article expose la non-rentabilité du gaz de schiste (nombreuses fuites etc...). Cet article mentionne le contenu d'un « Wikileaks » des gaz de schiste qui a intercepté des courriels entre experts scientifiques qui s'étonnaient de **l'aberration économique** que représentent les gaz de schiste.

Gustave : Nous ne sommes pas rassurés par cette loi, « une loi, ça se fait et ça se fait et ça se défait », c'est pourquoi nous continuons à militer. Il est temps de réfléchir sur la transition énergétique. Le pétrole et gaz de schiste, il y en a une quantité limitée. Investir dans une ressource énergétique qui sera épuisée dans 30-40 ans est aberrant, vu les risques environnementaux que cela représente. Car des risques avérés, il y en a, que ce soit les rejets de méthane dans l'atmosphère ou la pollution de nappes phréatiques par les produits chimiques que l'on injecte dans le forage. L'extraction des gaz de schiste émet deux fois plus de dioxyde de carbone (CO2) que l'exploitation de charbon.

Blanche : Et à côté de ça, en 50 ans, les 2000 forages qui ont été faits en région parisienne, n'ont fourni que 1,6% des consommations énergétiques de la région.

En Angleterre, l'extraction des gaz de schiste a causé des séismes. En ce qui concerne la **pollution des sols, elle est inévitable car techniquement, tous les produits injectés ne peuvent pas être évacués des fissures créées par la fracturation.** Cela relève du bon sens.

Catherine, dimanche :

Selon le témoignage d'un technicien expérimenté, **il n'existe pas de puits qui ne fuit pas.**

Tôt ou tard, les matériaux des tubages et les ciments d'étanchéité ne résistent pas aux pressions, torsions et chaleurs énormes qu'ils subissent, aux transformations chimiques, corrosion et surtout environnement humide et saumâtre. Il y aura encore beaucoup de fuites de puits « fermés depuis X années... » comme ce qui vient de se produire sur la plateforme Total en Mer du Nord.

### **Les conséquences de l'exploitation des gaz de schiste**



## 10- Selon le collectif, quels sont l'impact en termes de rejet de gaz à effet de serre ?

ADEME a sorti un rapport des GES des différentes sources d'énergie en tenant compte de toute la chaîne (un peu plus que le double du charbon en termes de rejets de CO<sub>2</sub>). Ce rapport est très rigoureux et très clair.

## 11- Le sujet des gaz de schiste ne fait partie de la campagne présidentielle.

C'est vrai, bien que nous continuions à être actifs. **C'est regrettable, le sujet a en quelque sorte été clos par la loi. Les médias ne nous couvrent plus que très peu, la préoccupation majeure des français étant en ce moment leur pouvoir d'achat.**

## On impute à certains politiques de tenter de récupérer la polémique des gaz de schiste à leur profit.

Georges : Il y eu des tentatives de créer un collectif de partis politiques + de citoyens mais cela n'a pas fonctionné.

## Que dites-vous de la Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux ?

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025548000&dateTexte=&categorieLien=id>

Gustave : La commission de surveillance ne comprend que 3 représentants des écologistes sur 22 membres + 5 consultatifs.

Blanche : On ne peut pas prédire les résultats de son action. Les décisions dépendront beaucoup des élections, le pouvoir politique a un grand pouvoir d'influence sur la commission telle qu'elle a été créée.

## Peut-on envisager de dépasser un dialogue apparemment stérile entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre l'exploitation des gaz de schiste ?

Clément : Nous sommes confrontés à un refus des médias, des scientifiques, du camp adverse en général de réellement nous accorder du crédit. Par exemple, un géologue qui ment reste un géologue. Un activiste, lui, « s'il dit une connerie » un jour, est décrédibilisé définitivement aux yeux des pro-gaz de schistes.

Nadine : Notre objectif est de porter le débat de l'énergie au niveau des citoyens, car pour l'instant les questions énergétiques ne sont pas du tout traitées de façon démocratique.

Clément : « **L'enjeu du débat, c'est la démocratie.** » Le débat n'a jamais été stérile, à partir du moment où nous avons pu impulser un débat citoyen, et sortir d'une délibération réservée aux technocrates. Nos adversaires nous donnent l'impression d'être des « bulldosers », « autistes » (car ils ne nous écoutent pas), « mercenaires » (car ils agissent contre leur propre intérêt souvent, parce qu'on les paye). Les thuriféraires de l'exploitation des gaz de schiste, quant à eux, nous traitent de « citoyens émotifs » ou encore d'« obscurantistes » haha !

Q° : Notre pays est prospère grâce aux énergies fossiles, on ne peut pas les rejeter.

Gustave : Ce serait oublier que 80% des nappes phréatiques sont dans un stade d'assèchement en-dessous du stade alarmant.

La pollution énorme liée à l'exploitation de la roche mère est inévitable : ne serait-ce que du fait que les entreprises qui cherchent pétrole ne font rien du gaz qu'ils trouvent, et vice versa. Les exploitants ne font pas attention à ces pertes, car leur priorité reste le profit et non la production efficace d'énergie.

Existe-t-il des différends entre activistes ?

Des scissions existent effectivement. Par exemple dans l'association *No Fracking*, certains se sont élevés contre ce qu'ils ont interprété comme une tentative d'instrumentalisation par José Bové. Les différends se font aussi souvent entendre au niveau juridique, il est plus facile d'être d'accord au niveau scientifique.

**Contactez Romain Porcheron, Amis de la Terre, fait partie du collectif aussi, calé au niveau juridique, dire que c'est la part du collectif Ile de France.**

---

*Dimanche :*

*J'ai assisté à l'une des réunions mensuelles du collectif, afin d'avoir une idée plus précise de la façon de laquelle ils s'organisent.*

*La réunion a duré de 17h à 20h30. Une dizaine de personnes âgées de 30 à environ 60 ans se sont réunies autour d'une grande table carrée multicolore, prenant la parole tour à tour en faisant le tour de la table dans le sens des aiguilles d'une montre, avec Clément (trentenaire) pour « coordinateur » de fait. Le collectif ne disposant pas de système représentatif, la parole de chacun compte autant que celle des autres. Lorsque j'ai demandé pourquoi Clément était le secrétaire, on m'a répondu qu'il était le plus ancien du collectif.*

Plusieurs ordres du jour ont été énoncés :

- Point sur différents événements auxquels les membres du collectif ont participé : le 31 mars, la manif, la rencontre avec les étudiants (nous !)
- Point juridique sur la « *Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux* ».
- Point sur notre participation future éventuelle à la réunion d'INERIS (Institut National de l'environnement Industriel et des risques) et au Forum Mondial Alternatif de l'Eau (FAME).

Parmi les interventions :

Sujet : Sensibilisation locale

Catherine : Je me suis impliquée dans la sensibilisation des communes, les réactions ont été rapides. Le Maire de Sevran (Seine-Saint-Denis), notamment, s'est mobilisé.

Une réunion a eu lieu à Tousson (Seine-et-Marne) le 18 mars à la demande des locaux, mais aussi à Marie-sur-Marne (particulièrement concernés, car un forage d'essai y est prévu au

second semestre 2012). A Marie-sur-Marne, un gamin de dix ans est volontairement venu à la réunion, a pris la parole en disant « vous, les vieux, vous allez mourir, mais nous... ! [nous sommes concernés]».

Moi : Y a-t-il une grande audience lors des réunions de sensibilisation ?

Catherine : Il y a du monde à chaque fois, la salle est remplie en général.

*Ci-dessous, plusieurs membres du collectif ont pris la parole sans que je me souviene de leurs noms :*

Pour l'instant, notre principale activité est la sensibilisation, car nous ne sommes pas encore assez nombreux dans le bassin parisien à nous impliquer réellement dans la polémique pour organiser de grandes manifestations.

Depuis février 2012, plus de 200 communes ont été contactées par le collectif en Seine et Marne et dans le Val de Marne, (dont 83 enregistrées sur le listing JD)

Les maires UMP ne sont généralement pas accueillants, ils relaient le message gouvernemental selon lequel les forages seront conventionnels. Mais en réalité, une fois le conventionnel fait, ce sera facile de fracturer.

Les pouvoirs publics sont en complicité avec les exploitants. Pour vous donner un exemple, un géologue de l'institut français du pétrole a récemment dit qu'il n'y a plus de pétrole conventionnel en France, et que ce qui intéresse l'institut maintenant, c'est la roche mère (soit les hydrocarbures de schiste). Or celle-ci ne peut être exploitée que par fracturation hydraulique – malgré le fait qu'elle soit interdite : il y a donc un **mensonge** quelque part. Même s'ils disent qu'ils vont trouver d'autres techniques d'exploitation, **techniquement, la fracturation est le seul moyen de les récupérer.**

*Moi : Oui, mais la fracturation n'est pas forcément hydraulique, et si elle n'est pas hydraulique, elle n'est pas interdite, si ? :*

Catherine : exactement : c'est là où le bât blesse, où la Loi d'interdiction n'interdit pas la fracturation ! On nous a bien « enfumés » !

Clément : Au stade industriel, la fracturation hydraulique est la seule technique rentable et plus ou moins maîtrisée.

Le 31 mars, les membres du collectif ont participé à une manifestation citoyenne organisée notamment par Tous candidats, Libérons l'énergie et le CRID. Le CRID est en soi un regroupement trop large, et donc au final vide de contenu, d'après les candidats).

Création de la Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux :

Clément : Elle a eu lieu le 22 mars, date du décret d'application de cette loi. Pour les collectifs et associations mobilisées contre l'exploitation des gaz de schiste, le 22 mars a été le « jeudi noir des gaz de schiste », car la commission ainsi créée est toute acquise aux groupes pétroliers, elle ne s'interroge que sur les différentes techniques d'exploitation envisageables, sans remettre en question la volonté même d'exploiter les hydrocarbures de schistes.

Lecture et commentaire de la composition de la commission par Clément :

La commission comprend :

1° Cinq membres de droit, représentants de l'Etat : → acquis aux pétroliers

- a) Le directeur général de l'énergie et du climat ;
- b) Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature ;
- c) Le directeur général de la prévention des risques ;
- d) Le directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services ;
- e) Le directeur général du Trésor ;
- 2° Un député et un sénateur ; → désignés comment ?
- 3° Trois représentants des collectivités territoriales :
  - a) Un représentant des communes ou groupements de communes désigné par l'Association des maires de France ;
  - b) Un représentant des conseils généraux désigné par l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France ;
  - c) Un représentant des conseils régionaux désigné par l'Association des présidents de conseils régionaux ;
- 4° Douze membres nommés par arrêté des ministres chargés des mines, de l'industrie, de l'énergie, de l'écologie et du développement durable pour une durée de trois ans : → douze membres pro-gaz de schiste
  - a) Trois représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement ;
  - b) Trois représentants des entreprises des secteurs gazier et pétrolier ;
  - c) Trois représentants du personnel des industries gazière et pétrolière, désignés sur proposition des organisations syndicales les plus représentatives de ce personnel ;
  - d) Trois personnalités désignées en raison de leurs compétences scientifiques dans les domaines concernés par le développement des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides ou gazeux.

### Relations avec la sphère politique

L'INERIS, qui a un rôle consultatif dans la Commission nouvellement créée et a droit d'assister aux réunions de la commission, a demandé à rencontrer le collectif.

Plusieurs membres du collectif ont eu l'idée d'une attaque judiciaire pour **non consultation des démocrates des citoyens concernés**. Seulement voilà, les relations du collectif avec les instances gouvernementales sont problématiques : bien souvent, les pouvoirs publics disent qu'ils ont consulté les membres d'associations ou de collectifs citoyens et réutilisent, déforment leurs paroles, pour arriver aux conclusions qui leur plaisent. On assiste à une sorte **d'usurpation d'identité, d'instrumentalisation**, contre laquelle les activistes sont assez impuissants et devraient se plaindre.

Une solution serait de **rencontrer les instances publiques de façon individuelle et non pas au nom du collectif**.

Une autre problématique vient du fait que les médias/pouvoirs publics n'accordent que peu d'importance à un individu qui s'exprime en son propre nom seulement pour une certaine cause. Or l'article 2 de la Charte de l'Environnement de 2004 qui a été incluse dans la Constitution dispose que « *Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.* ». Les membres comptent interroger un de leurs amis constitutionnaliste pour savoir si une poursuite judiciaire peut être fondée sur cet article.

La stratégie du collectif est donc de rencontrer les institutions à titre individuel, et d'insister sur le fait qu'on ne peut pas représenter le nom du collectif. Mais il faut pour cela une coordination nationale des collectifs pour que certains ne se laissent pas bernier. Le collectif Ile de France prépare une formation destinée à tous ceux qui comptent faire de la sensibilisation locale aux dangers liés aux gaz de schiste.

Cette sorte de rencontre à titre individuel a déjà eu lieu à plusieurs reprises, au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), où chez Total par exemple. Parfois les activistes s'incrustent dans des rencontres entre supporters des gaz de schiste. Dans certains cas, une barrière financière protège certains colloques. Par exemple, la participation au colloque organisé à la maison de la chimie sur la façon de contourner la loi interdisant la fracturation hydraulique coûtait 95 euros. Un contre-colloque a été organisé par la Coordination réunie à Bagnolet.

*Mais un autre membre de dire* : « Un collectif n'est pas juste l'addition de ses membres, sinon il n'aurait aucun intérêt. »... l'organisation du collectif est donc encore sujette à discussion.

Une **lettre** a été rédigée lors de la coordination nationale de janvier à Bagnolet, puis diffusée **aux candidats à l'élection présidentielle** par les collectifs ardéchois pour leur demander de se positionner sur la question des gaz de schiste (cf. <http://gazdeschiste-collectif-var.over-blog.com/>, et plus largement le site de la rencontre nationale des collectifs : [nongazdeschiste.eu](http://nongazdeschiste.eu)). Cinq réponses ont été obtenues à ce jour, quatre de la part de candidats de gauche (JL Mélenchon, E. Joly, N. Arthaud et F. Hollande), ainsi qu'une de N. Dupont-Aignan. F. Hollande a été flou, en modérant ses propos : « *en l'Etat actuel*, je suis pour l'interdiction claire et nette... ».

Le 7 et 8 avril est prévu un « Traflagar des gaz de schiste » dans le Var, manifestation importante contre l'exploitation en Méditerranée.

Gustave : en ce qui concerne l'INERIS, **les réunions auxquelles les collectifs sont invitées sont souvent informelles, les noms des participants ne sont pas communiqués, l'ordre du jour non plus, ce qui rend la préparation à ces réunions assez difficile.**

Clément : Nous sommes donc d'accord pour dire que nous ne participons pas à des réunions de travail qui légitimeraient la commission en lui permettant d'affirmer qu'elle a consulté les collectifs citoyens.

Nous ne voulons pas donner l'impression qu'en y participant nous donnons du crédit/nous reconnaissons la légitimité de la commission. Mais il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une non-participation du collectif, non pas des personnes individuellement.

En réalité, il n'y a aucun sens pour nous de participer à la réunion de l'INERIS, car il s'agit d'un débat sur les risques liés à l'exploitation, or nous sommes fondamentalement contre toute exploitation des gaz de schiste, quelle que soit la forme qu'elle prenne !

*Moi : Quelle est la visibilité de vos réunions hebdomadaires ?*

L'information est véhiculée par la liste de diffusion : une centaine de personnes, mais le nombre de personnes qui viennent aux réunions varie de 5 à 50. Généralement, une douzaine de personnes du collectif sont présentes, avec parfois des invités. Il y a un noyau du collectif, sans statut officiel, constitué des personnes qui viennent à peu près toutes les semaines. Certains membres du collectif proposent de rendre la réunion publique, ce qu'elle n'est pas réellement à ce jour, car une réunion publique implique un coût de location des locaux bien plus élevé.

Il existe sur internet un agenda alternatif de la région parisienne appelé *Démosphère*. Mais déclarer les réunions hebdomadaires du collectif IDF sur Démosphère équivaldrait à une sérieuse complexification de la procédure d'annonce de réunions.

*Moi : Quels sont ces locaux que vous utilisez ?*

Réponse du collectif : Ces locaux, utilisés pour un prix très faible, font partie d'un « lieu de fabrique artistique et de citoyenneté », pépinière d'activités artistiques et d'associations. Les « lieux de fabrique artistique et de citoyenneté » sont subventionnés par les pouvoirs publics et par leurs activités, mais ils connaissent en ce moment des difficultés de financement liées à la perte de certaines subventions.

*Moi : Contrôle de la liste de mail ? Autres assoc' et collectifs contrôlent ?*

Réponse du collectif : Oui et non. Cela dépend des personnes du collectif qui ajoutent les noms à la liste. On accepte l'idée qu'il y a des espions.

*Moi : Cherchez-vous à être les plus visibles possible ?*

Réponse : Oui. Mais pas par tous les moyens ! « La fin ne justifie pas les moyens ! »

**9 avril, le peuple face à l'économie d'extraction au Shakirail, 72 rue riquet**